

Les députés s'enfoncent dans le tout-répressif

Alors même qu'ils devaient nous sortir de la répression routière fanatique du gouvernement et proposer des solutions pour une politique de sécurité routière juste et équilibrée, nos élus en remettent finalement une couche : ils viennent de formuler une série de mesures qui nous enfonceront encore plus dans le tout-répressif.

A la suite du tollé provoqué par les décisions du CISR - Comité interministériel à la sécurité routière - au printemps dernier, les députés s'étaient saisis du problème en créant une mission d'information. Fini les décisions à l'emporte-pièce : cette mission était censée analyser les causes des accidents de la route, et proposer des réformes qui permettraient vraiment de sécuriser la route.

Quatre mois plus tard, le verdict tombe : les députés proposent... encore plus de répression !

En fait, ils reprennent sans complexe les grandes lignes de ce qui avait été décidé au printemps dernier, et contre quoi les conducteurs s'étaient insurgés.

On retrouve donc, parmi les premières mesures annoncées, l'augmentation du nombre de points perdus pour usage d'un téléphone (de 2 actuellement, on passera à 3 points en moins sur le permis), assortie d'une interdiction du kit mains-libres que même le CISR n'avait pas osé formuler - mais qui est une recommandation phare des lobbies anti-voiture... De quoi verbaliser en masse les commerciaux, les médecins appelés en urgence, bref tous ceux qui utilisent leur voiture comme outil de travail et ont besoin de téléphoner pour se déplacer, prendre des rendez-vous, etc.

Dans un premier temps, seules les oreillettes seraient strictement interdites, mais pour les systèmes Bluetooth intégrés dans les véhicules, les députés comptent "inciter les constructeurs et les opérateurs à développer des systèmes limitant la durée des conversations à quelques minutes, hors numéros d'urgence". En clair, quel que soit l'équipement dont vous disposez, vous ne pourrez très prochainement plus du tout téléphoner en voiture.

Nos députés préconisent également de démultiplier des radars au bord des routes, pour parvenir au plus vite à 5 000 flasheurs. Il est également question de brider votre moteur par satellite grâce au système Lavia, qui doit être installé dans les nouveaux véhicules (lire notre article sur ce système). L'objectif fixé par les parlementaires : d'ici janvier 2018, le Lavia bridera tous les véhicules en France.

Enfin, nos députés proposent de classer comme "délict" tout excès de vitesse 50 km/h au dessus de la limite autorisée. Vous roulez à 160 sur une 2x3 voies limitée, on ne sait pourquoi, à 110 km/h, et hop, c'est retrait de permis, confiscation du véhicule, grosse amende et peine de prison. Somme toute, comme si vous aviez pris l'autoroute à contresens avec 10g d'alcool dans le sang... On est dans la démesure totale !

Les députés s'enfoncent dans le tout-répressif

Alors, pour nous faire passer la pilule, nos députés croient avoir trouvé l'astuce : ils proposent de ne plus sanctionner d'un retrait de point les dépassements de moins de 10 km/h de la vitesse autorisée. Enfin, seulement sur autoroute et voie express ! Et à condition que vous ne vous avisiez pas de recommencer dans les 6 mois !

En revanche, l'amende, elle, reste. Bien entendu : un petit excès de vitesse n'est pas assez dangereux pour qu'on vous enlève des points, cela on le sait. En revanche, ça rapporte visiblement assez d'argent pour qu'on vous fasse payer l'amende... Et oui : c'est dans les petits excès de vitesse que les radars puisent 95 % de leurs juteuses recettes !